

des Carmes à la succession d'Elie, et il ferait même remonter leur origine au prophète Samuel. Il nous apprend ensuite que quelques-uns de ces religieux, fuyant les persécutions des Turcs, vinrent en Italie, dès l'année 1200. Ils furent parfaitement accueillis, en 1216, par le pape Honorius III, qui leur accorda, en 1219, l'église de Saint-Julien-le-Pauvre, près des trophées de Marius (1). (Panciroli. *Tesori nascosti del alma città di Roma*. 1625. — *Descript. de Rome*. F. Descaine, 1690. — *Descript. de Rome*, 1783, sans nom d'auteur.) — Leur règle était extrêmement austère, et le pape Innocent IV, dans l'année 1245, en mitigea la sévérité. Saint Louis, à son retour de la Terre-Sainte, ramena quelques-uns de ces pères et les établit à Paris, au bord de la Seine, sur l'emplacement occupé depuis par les Célestins. Ce fut seulement sous le règne de Philippe-le-Bel que les Carmes se transportèrent à la place Maubert. (Hist. eccl. Fleury. — Dict. ord. relig. — Hist. de France, Velly) Ils eurent des députés de leur ordre, à la suite du patriarche d'Antioche, au deuxième concile de Lyon, en 1274 ; mais ce ne fut qu'en 1303 que le quatre-vingt-dix-septième archevêque de Lyon, Louis de Villars, leur concéda l'emplacement qu'ils occupaient dans le quartier des Terreaux. Ce ne fut pas sans peine qu'ils purent constituer un établissement solide : les moines de l'Ile-Barbe, le commandeur de l'hôpital de Sainte-Catherine et le prieur de la Platière, voulurent plusieurs fois les expulser de force. La médiation du pape Clément V, sacré à Lyon

(1) Dénomination incertaine. Les deux colosses, placés au sommet de la rampe du Capitole, proviennent de ces ruines,